

Déclaration du SER et de LCH pour la Journée mondiale des enseignants du 5 octobre 2015

En 1994, l'UNESCO a pour la première fois déclaré le 5 octobre Journée mondiale des enseignants, pour résolument reconnaître l'importante contribution de ceux-ci à l'éducation et au développement mondial. L'association mondiale des enseignantes et des enseignants «Internationale de l'Education» a choisi cette année la thématique «Un personnel enseignant fort pour des sociétés durables». Les deux faitières suisses des associations d'enseignantes et d'enseignants LCH et le SER insistent donc sur l'importante contribution de l'éducation dans la construction d'une société durable. Qualité de la formation et durabilité sont deux valeurs très chères à notre pays.

Fin septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, en présence de nombreux chefs d'Etat a conclu un accord historique en adoptant l'agenda 2030. Figurent au cœur de ce programme 17 objectifs pour le développement durable au niveau mondial. La présidente de la Confédération elle-même, Simonetta Sommaruga, y a souscrit dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU. Le futur développement mondial doit être socialement, écologiquement et économiquement durable, afin que les générations futures aient l'assurance de pouvoir mener une vie humainement digne.

La solution pour construire une société pérenne réside dans la pratique de l'éducation pour le développement durable (EDD). Pendant la dernière décennie la Suisse a fait de grandes avancées en EDD dans les formations, les plans d'études et avec la création d'un centre de compétences et de prestations sous la forme de la Fondation "éducation21". Mais contrairement à d'autres pays, il n'y a toujours pas de plan de mesures EDD pour les années à venir. Afin d'atteindre les objectifs de durabilité ambitieux de l'Agenda 2030, les efforts entrepris dans le domaine de l'éducation pour le développement durable doivent être poursuivis et les mesures nécessaires doivent être prises.

Le SER et LCH insistent en particulier sur l'objectif 4 de l'Agenda 2030, qui prévoit que tous les enfants - indépendamment de leur statut d'immigration - doivent recevoir une éducation de base, et pouvoir poursuivre leur scolarité. La crise actuelle des réfugiés place notre système éducatif devant de nouveaux défis. Les écoles, les institutions et les enseignants doivent donc disposer de suffisamment de ressources pour les mesures d'intégration dans le domaine de l'apprentissage des langues, de la socialisation et pour faire face aux séquelles des traumatismes de guerre. La Confédération et les Cantons doivent réaliser que "mesures d'économies sur l'école" et "accueil des réfugiés" ne sont pas compatibles.

Martigny et Zürich , le 5 octobre 2015